

Employé en espaces verts



Ce badge reconnaît que le bénéficiaire est compétent en situation professionnelle sur le métier d'employé en espaces verts

Savoir – faire :

- Toujours avoir avec soi les Équipements de Protection Individuelle (EPI)
- Débroussailler
- Souffler les feuilles
- Tondre
- Désherber
- Tailler des haies
- Savoir utiliser des engins manuels
- Savoir utiliser des engins à moteurs

Savoir-être :

- Travail en équipe
- Autonomie
- Respect

Mots – clés : *débroussailler, desherber, employé-espaces-verts, engins-manuels, engins-moteurs, entreprises, salariés, SIAE, souffler, tailler-haies, tondre*